

## Oral professionnel

### A- Partie 1 (oral professionnel)

**Responsable : Jean-Paul VALLIER (IA adjoint de l'IA-DSDEN du Loiret)**

#### A1- Attentes du jury :

- Une présentation de bon aloi soutenu par un langage précis mais sans artifice.
- Une mise en relation des documents
- Une prise en compte des réalités de l'école et des grands débats qui l'animent.
- Des connaissances minimales de l'institution et de son histoire.
- Une capacité à problématiser et à se positionner.
- Une véritable interaction avec le jury.

#### A2- Analyse des prestations des candidats :

En général les candidats ont bien préparé l'entretien aussi bien sur les connaissances que pour l'expression. Les prestations sont en général d'une bonne tenue. La sélection s'opère sur les points suivants :

- La capacité à mettre en lien les textes et à problématiser.
- Les connaissances sur le système éducatif et sur les débats d'actualité.
- La capacité à prendre de la distance.

#### A3- Conseils aux candidats :

- Dans la préparation de l'épreuve :
  - construire une bonne culture du premier degré en s'appuyant sur des lectures et sur l'actualité;
  - Ne pas oublier le référentiel de compétences du PE ;
  - avoir des références significatives d'ouvrages variés dans tous les cycles.
- Pour l'exposé :
  - soigner la présentation du corpus, notamment en distinguant mieux la nature des documents;
  - construire un exposé structuré autour d'une problématique permettant de dépasser la seule analyse comparée des textes ;
  - respecter le plan annoncé;
  - se méfier des formules passe-partout « c'est un enjeu majeur de l'école d'aujourd'hui »
- Pour l'entretien proprement dit :
  - écouter les questions, répondre avec cohérence et en osant exprimer une opinion ;
  - équilibrer les références théoriques et pratiques; se référer aux expériences vécues.
  - faire preuve de conviction et de dynamisme dans ses propos.

| moyenne  | Concours externe | Second interne |
|----------|------------------|----------------|
| Partie 1 | 12,28            | 10,93          |

### B- Épreuve unique du troisième concours..

- Avis sur les sujets proposés: voir ci-dessus.
- Les attentes des commissions sont les mêmes que pour le concours externe.

- Dans l'ensemble, les prestations des candidats traduisent une bonne préparation à l'épreuve.
- Moyenne générale : 12,10

Conclusion: l'impression finale aboutit à un alignement avec le concours externe.

## **C- L'option « littérature de jeunesse »**

**Responsable : Mme RYMARSKY (IEN CHARTRES 2)**

### **C1 - Attentes du jury.**

Le jury porte l'évaluation sur les points suivants :

- La qualité de la lecture ainsi que la clarté et la qualité de l'exposé ;
- La pertinence de l'argumentation développée au regard de l'apport de la littérature de jeunesse à l'enseignement à l'école primaire : *« le candidat doit faire part de ses compétences à mener une analyse littéraire de l'ouvrage choisi et à faire des propositions de pistes de travail dans le champ de la maîtrise du langage et de la langue française ; »*
- La connaissance et la culture du candidat dans ce domaine : *« le candidat doit manifester qu'il a lu, peut apprécier et mettre en relation un nombre significatif d'œuvres habituellement rencontrées par les élèves aux différents niveaux de l'école maternelle et de l'école élémentaire. »*

### **C2 - Analyse des prestations des candidat(e)s.**

Au cours de cette session, les candidats ont présentés des œuvres variées et de qualité, avec toutefois une très forte dominante d'albums et de romans.

Les membres des commissions soulignent comme les années précédentes la quasi absence de poésie ou de théâtre.

Les œuvres sélectionnées sont issues pour la plupart des listes de référence des œuvres de littérature présentées par le Ministère.

L'ensemble des commissions s'accorde à relever les points positifs suivants :

- une bonne gestion du temps de l'exposé,
- une bonne préparation à l'épreuve.

Les meilleurs candidats ont su prendre de la distance tout en s'appuyant sur le corpus proposé. Ils ont également su valoriser leur propos en l'enrichissant de références historiques, didactiques et culturelles.

Cependant, certains aspects des prestations traduisent des faiblesses :

- présentations trop préparées, voire stéréotypées, perte de spontanéité,
- difficulté à soutenir une argumentation,
- capacité à faire preuve d'une réflexion personnelle insuffisante,
- l'interdisciplinarité pas toujours présentée de façon pertinente ;,
- une lecture à voix haute qui manque parfois de relief,
- une connaissance de la littérature restreinte.

| moyenne                 | Concours externe | Second interne |
|-------------------------|------------------|----------------|
| Littérature de jeunesse | 12,01            | 10,56          |

### C3 - Conseils aux candidats.

L'option « Littérature de jeunesse » nécessite une approche approfondie d'un ensemble conséquent d'œuvres et des connaissances précises relevant des programmes d'enseignement de l'école primaire.

Une expertise et une culture sont attendues légitimement dans le cadre de l'option.

Il semble nécessaire afin de pallier les faiblesses repérées dans les prestations :

- de penser à élargir son choix aux œuvres du patrimoine trop peu utilisées ou à des genres littéraires peu présentés : la poésie par exemple ;
- de situer l'ouvrage choisi dans une programmation d'un apprentissage et non d'en faire le support d'un catalogue d'activités ; d'éviter de balayer tous les champs disciplinaires ;
- de justifier du niveau de classe auquel s'adresse l'ouvrage présenté en développant davantage ses caractéristiques textuelles (lexique, syntaxe, thématique, discours...) ;
- de contextualiser la mise en réseau par rapport à un objectif d'acculturation ou de construction de compétences ;
- de s'impliquer davantage dans la lecture à voix haute ;
- de garder un équilibre entre l'analyse littéraire et la partie pédagogique ;
- d'utiliser un lexique maîtrisé ;

Il est conseillé aux futurs candidats de se construire **tout au long de leur année préparatoire**, une culture et une réflexion personnelle dans ce domaine qui englobe et dépasse la seule préparation à cette épreuve.

### D- L'option « arts visuels »

**Responsable : Yolande SABOYA (IEN adjointe à l'IA-DSDEN d'Eure-et-Loir).**

#### D1- Attentes du jury :

- Une culture artistique générale portant sur la pluralité des arts visuels en référence aux programmes de l'école
- Une connaissance globale des ressources disponibles
- Une bonne connaissance des moyens d'expression plastiques et de leur mise en œuvre (lignes, formes, couleurs, matières, ...)
- Une certaine maîtrise du vocabulaire spécifique aux arts visuels
- La capacité du candidat à comprendre, analyser (faire le lien avec le document initialement présenté préalablement) et à réfléchir sur des approches didactiques et pédagogiques en faisant preuve de réactivité
- La capacité à s'exprimer oralement et à communiquer ;
-

## D2- Analyse des prestations des candidats :

- Bonne analyse mais le repérage des points remarquables n'est pas toujours aisé ;
- Les liens entre points remarquables et propositions pédagogiques sont à renforcer ;
- La majorité des prestations ont manifestement fait l'objet d'une préparation très élaborée, et de nombreuses répétitions préalables
- Certains candidats, bien entraînés à l'entretien, présentent la plupart du temps une production personnelle et possèdent une culture artistique couvrant généralement assez bien le XXème siècle (mais pas au-delà). Ils ont bien préparé les prolongements pédagogiques à envisager en classe
- En revanche, d'autres candidats, moins bien entraînés, présentent généralement une reproduction d'œuvre et ont une culture artistique plus sommaire.

### ➤ Type de production artistique choisi par les candidats :

- Un effort important a été consenti par des candidats pour présenter une production plastique personnelle mettant en jeu diverses techniques de dessin, peinture, volume, photo ou vidéo.

| moyenne      | Concours externe | Second interne |
|--------------|------------------|----------------|
| Arts visuels | 13,11            | 9,38           |

## D3- Conseils aux candidats :

- Eviter les œuvres trop connues
- Ne pas se limiter à la seule connaissance de quelques démarches ou artistes contemporains concernant les documents proposés par le candidat
- Savoir situer les principaux mouvements artistiques dans une chronologie, y repérer quelques artistes ou œuvres clefs
- Visiter des musées et des expositions : il est important de connaître les ressources culturelles locales – se tenir informé des grands événements artistiques et culturels
- « aiguïser son regard », c'est-à-dire se constituer des outils méthodologiques afin de pouvoir lire et analyser une œuvre que l'on découvre ;
- Identifier ce qui relève d'une démarche ou d'un questionnement artistique ;
- Affiner sa connaissance du vocabulaire spécifique des arts visuels ;
- Renforcer sa connaissance des programmes de l'école élémentaire ;
- Approfondir la pratique pédagogique ;
- Relier le document à une pratique abordable avec des élèves (qui ne s'exercera pas forcément dans tous les cycles) et bien définir les objectifs des diverses pistes pédagogiques évoquées ;
- Se méfier d'un recours à une interdisciplinarité systématique, exagérée ou hors de propos ;
- Observer des séances d'enseignement dans différents cycles et essayer de suivre la visite d'un musée par une classe ;
- Montrer de l'intérêt et de la curiosité pour les arts visuels comme pour leur enseignement ;
- Tisser des liens entre les notions présentées et d'autres artistes, lier les domaines artistiques et disciplinaires
- S'engager dans une démarche de communication avec le jury.

## E- L'option « musique ».

**Responsable : Francis LORIN (IEN Joué-les-Tours en Indre-et-Loire)**

### E1- Attentes du jury.

L'œuvre présentée doit être choisie en fonction des capacités du candidat. Il ne s'agit pas d'un concours de virtuosité mais de l'utilisation maîtrisée de ses moyens en ayant conscience que le stress de l'entretien les minimise.

Le candidat doit être capable d'entendre si il a chanté ou joué juste et en rythme et donc qu'il est conscient de la qualité du modèle proposé aux élèves.

Le candidat doit faire état d'une certaine culture musicale, à tout le moins d'ouverture et de curiosité pour pouvoir attiser celle des élèves.

Il doit maîtriser un vocabulaire musical simple mais précis pour pouvoir donner des repères aux élèves et leur permettre d'entrer dans les œuvres avec quelques outils (musique vocale/instrumentale, musique populaire, traditionnelle, savante, religieuse, jazz, chant accompagné, chœur, soliste, a capella, polyphonie, rythme, tempo, pulsation, timbre, couplet-refrain, rondeau, etc...)

Les exploitations pédagogiques ne doivent pas se limiter au Cycle 3.

### E2- Prestations des candidats.

Les œuvres présentées ont été généralement bien en rapport avec les moyens des candidats. Bien que les chants soient, pour la plupart, adaptés à l'école, les candidats n'ont pas toujours conscience de la difficulté d'apprentissage de certains pour des élèves, fussent-ils de C3.

L'engagement dans l'interprétation est parfois très modeste.

Les commentaires sur la prestation sont trop souvent appris par cœur et confondent difficultés d'apprentissage par le candidat et difficulté de réalisation le jour de l'entretien.

Dans le commentaire, certains candidats se sont étendus sur la biographie du chanteur, au détriment de l'analyse proprement musicale de leur présentation. L'ouverture aux autres disciplines a été systématique, y compris dans les exposés structurés à la diable.

Les candidats sont trop souvent désarçonnés par les questions de vocabulaire. Dans les apprentissages envisagés, le vocabulaire n'est pas assez souvent mis en relief.

Malgré une assez bonne préparation, les candidats n'ont pas fait assez état de leur culture musicale.

Quelques candidats ont oublié de fournir des partitions ou des supports écrits au jury. C'est pénalisant dans la mesure où le jury ne peut apprécier la part d'interprétation de l'œuvre présentée.

#### ➤ Types de prestation musicale choisis par les candidats :

On a entendu une majorité de chants accompagnés (*play back* ou instrument). C'est un choix pertinent et moins périlleux que le chant a capella, en particulier lorsqu'il y a des silences dans la chanson. Les prestations instrumentales ont été appréciées.

|         | Concours externe | Second interne |
|---------|------------------|----------------|
| musique | 14,01            | 12,25          |

### **E3 - Conseils aux candidats :**

Travailler sur les apports de la musique à l'enseignement primaire ainsi que sur les grandes périodes et leurs principaux musiciens représentants.

Lorsque l'œuvre présentée est difficile, il convient d'envisager d'autres pistes d'exploitation que l'apprentissage.

Dans le commentaire, l'extension aux autres disciplines doit rester indicative et limitée afin de ne pas envahir la place de la musique.

Quand le jury a fait entendre son extrait, le candidat a intérêt, après l'avoir analysé, à établir les ressemblances et les différences avec sa proposition le plus complètement possible. Les pistes d'exploitation n'en seront que plus faciles à dessiner.

Relire les rapports des jurys.